



## GRAND REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE 2018

Département de LOIRE ATLANTIQUE

Week-end des 25 et 26 août 2018

### BULLETIN D'INSCRIPTION **un bulletin d'inscription par participant**

CAVALIER /  ACCOMPAGNATEUR (cocher la case correspondante)

Si licence 2018 préciser le numéro / \_\_\_\_\_ / /

NOM \_\_\_\_\_

fixe : -----

Prénom \_\_\_\_\_

Né (e) le : \_\_\_\_\_

mobile : -----

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel : .....@.....

#### Signature obligatoire

Par ma signature

- Je déclare avoir pris connaissance du règlement général et en accepte les conditions.
- Je déclare avoir souscrit une assurance RC pour moi-même et pour mon cheval .
- J'autorise la publication de photos prises lors du Grand Régional 2018 et sur lesquelles je serais présent.
- Je dégage le CDTE 44 , le CRTE des Pays de la Loire , l' association « Clé » et l'association « GRELA » de toutes responsabilités en cas d'accident, de vol
- Je m'engage à me comporter avec courtoisie, à respecter les horaires et le travail des bénévoles grâce à qui cet événement a pu voir le jour.

#### MINEUR

Préciser ici l'identité de l'adulte ayant autorité et participant au Grand Régional

Nom : .....

Prénom : .....

**FORFAIT** : - 2 jours du Samedi 25 août matin au Dimanche 26 août après-midi **80 €**

- accompagnant ne participant pas à la randonnée mais qui souhaite venir uniquement à la soirée festive du samedi soir **25 €**

- une confirmation, vous sera adressée par mail après réception de votre engagement.

Arrivée prévue :  Samedi matin

vendredi soir préciser l'heure .....Prévenir Julie LERAT au 06 07 28 14 89

La soirée du vendredi est en complète autonomie et n'est pas comprise dans le forfait

**IMPORTANT : JOINDRE UNE PHOTOCOPIE DU LIVRET DE VOTRE CHEVAL (PAGES IDENTIFICATION, NUMERO DE SIRE ET VACCINATION A JOUR).**

**Attention le livret peut vous être demandé sur place le jour de la randonnée**

*Si vous souhaitez prendre une licence , veuillez nous contacter au : 06 45 60 48 55*

Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à réception du bulletin dûment complété, signé et du règlement (chèque encaissé à l'inscription) à l'ordre de la « CDTE 44 »

Documents à renvoyer :

**Association « CLE » 24 le cartron**

**La Paquelais 44360 Vigneux de Bretagne**

## **GRAND REGIONAL DE TOURISME EQUESTRE 2018**

Les 25 et 26 août 2018 troisième étape en Loire Atlantique

Le Grand Régional de Tourisme Équestre 2018 EST UNE MANIFESTATION ORGANISEE PAR LE CDTE 44, LE CRTE Pays de la Loire , l' ASSOCIATION « Clé » et l'association « GRELA » qui viennent épauler le CDTE 44 et le CRTE Pays de la Loire dans l'organisation.

### **- RÉGLEMENT GÉNÉRAL ~**

Le Grand régional de tourisme équestre est une opération d'animation, de promotion et d'incitation au voyage à cheval. Il a pour but de manifester l'attachement des cavaliers au Tourisme équestre, de faire connaître la richesse des Pays de la Loire (nature, patrimoine) et de provoquer des rencontres entre participants venant de tout le département et d'ailleurs. Elle est organisée par le CDTE 44 et le CRTE Pays de la Loire et est ouverte à tous dans les conditions ci-après :

**1 -CONTRÔLES D'ARRIVÉE :** après régularisation des formalités administratives, les participants recevront leur dossier et l'affectation de leur emplacement dans le cantonnement

#### **2- HÉBERGEMENT:**

Hébergement en camping (prévoir son matériel) sur le site. Possibilité de gîte ou camping dans les environs.

#### **3- CANTONNEMENT DES CHEVAUX ET DES PONEYS :**

Les chevaux et/ou poneys seront cantonnés sur des terrains en paddock, sur des emplacements de 25m<sup>2</sup> /cheval (environ). Ils sont attribués selon l'ordre d'arrivée sur le site et selon les affinités si cela est possible.

**Il appartiendra à chaque cavalier de disposer de son propre matériel de clôture et de monter son paddock (il en a l'entière responsabilité).**

**> Chaque paddock devra être électrifié.**

Les chevaux et/ou poneys demeureront sous la garde et la responsabilité de leurs cavaliers et meneurs qui assureront l'entretien du cantonnement et la surveillance de leur matériel. Pour des raisons de sécurité la circulation des véhicules au lieu de cantonnement sera interdite à partir de 21 h 00

11 appartiendra également à chacun de pousser chaque jour les crottins de sa monture vers le talus le plus proche, ou dans la remorque prévue à cet effet si il y en a une sur le site.

**4- APPROVISIONNEMENT DES CHEVAUX :** une dotation en foin de prairie est prévue pour chaque monture. Eau : un point d'eau sera mis a disposition, permettant de se fournir en eau (**prévoir son seau personnel, condition de prévention sanitaire.**)

**5- MESURES SANITAIRES :** les chevaux devront obligatoirement :

- Provenir d'une écurie indemne depuis au moins 30 jours de toute maladie contagieuse de l'espèce équine, ne présenter aucun signe clinique de maladie.
- Être identifié individuellement (copie livret, N° SIRE, puçé). Vaccin grippe équine à jour (vaccination anti-tétanique et Rhinopneumonie conseillés)

**6- ASSURANCES :** tous les cavaliers devront être assurés en responsabilité civile. Les chevaux seront assurés par une « RCPE » ou assurance « RC » équivalente. (Joindre les documents).

**7- SÉCURITÉ - COMPORTEMENT :** à tout moment si les nécessités de sécurité l'imposent, les organisateurs pourront interdire tout ou partie des activités et manifestations à une équipe ou à des cavaliers dont le comportement ou les compétences pourraient créer un danger objectif. La même procédure pourra être appliquée dans le cas de comportement qui porterait atteinte à la bonne renommée de la manifestation.

**8- REGLES :** Le Grand Régional n'est pas une compétition !

Les participants se doivent de respecter le code de la route, les autres usagers et les passages en propriétés privées. Respecter également la nature, ne jetez aucun papier, mégots de cigarettes ou autre, sur les chemins et routes empruntés !

**Le port du casque est fortement conseillé (♦ de 18 ans) et obligatoire pour les mineurs.**

**9- LES CHIENS :** pour la sécurité de tous et parce que nous traversons des propriétés privées où ils ne sont pas souhaités, les chiens ne sont pas autorisés sur les parcours, ainsi que dans les locaux destinés aux repas (restaurants, salles....)

**10- ANNULATION :** en cas d'annulation de la manifestation, les droits d'engagement seraient remboursés. Il ne pourra être prétendu à des dommages. En cas d'annulation pour raisons personnelles avant le 20/08/2018, 90 % du montant perçu sera remboursé ; au delà de cette date pas de remboursement possible, les réservations de repas étant faites et les fonds avancés, le CDTE ne pourra tenir compte d'éventuel certificat médical.

**11-MINEURS :**

Les mineurs souhaitant participer à ce rassemblement devront être accompagnés par un adulte ayant autorité (À préciser sur le bulletin d'inscription).

**12- Le fait de participer au Grand Régional de Tourisme Équestre implique l'acceptation du présent règlement, du règlement sanitaire et l'exploitation photographique de clichés pris à l'occasion de l'événement.**

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES SUR LE SITE DU CRTE PAYS DE LA LOIRE**



**L'accueil se fera le samedi 25 août à partir de 8 h 30 avec le petit déjeuner au lieu dit**

**« LE CARTRON »  
la Paquelais 44360 Vigneux de Bretagne**

**Possibilité d'arriver dès le vendredi soir (en totale autonomie), contacter Julie Lerat pour réserver au 06 07 28 14 89 , le coût de l'hébergement du vendredi soir n'est pas compris dans le forfait week-end.**

**Retrait des Cartes à l'accueil ; Les horaires, les lieux de piques niques, les traversées de routes, les N° d'urgences vous y seront indiqués. Vous pourrez installer votre du bivouac dès le matin ou le vendredi soir si vous avez prévenu.**

**Il est demandé aux participants :**

- de lire attentivement le règlement, et de respecter les consignes (briefing journalier).**
- de respecter le code de la route, le code rural, les autres usagers, les horaires et l'environnement.**

**~ INSCRIPTIONS ~**

**Les dossiers d'inscriptions complets doivent être envoyés à**

**Association «Clé » 24 le cartron La Paquelais 44360 Vigneux de Bretagne**

**avec** Un bulletin par participant, dûment rempli et signé (après lecture du règlement)  
Le chèque correspondant  
La copie du Livret de votre cheval (pages identification, et vaccinations)  
N° Licence « FFE » ou à défaut copie RC cavalier  
Copie RC propriétaire ou RCPE

**Un mail vous sera adressé après réception**